



CS Pertuisien Tennis de Table
128, rue du Stade – 84120 PERTUIS

INSCRIPTION SAISON 2018-2019

Bienvenue au sein du CS Pertuisien Tennis de Table !

Pour valider votre (ré-)inscription, vous devez :

- remplir bien lisiblement la fiche d'inscription, la fiche des compétitions pour ceux qui désirent renouveler/en faire, la charte de bonne conduite et la fiche de paiement. N'oubliez pas de signer lorsque c'est indiqué.
- Si cela n'a pas été fait lors des 2 années précédentes, fournir un certificat médical. Même si vous ne désirez pas pratiquer en compétition ou ne savez pas encore si vous voulez faire de la compétition, celui-ci devra comporter obligatoirement la mention :
NE PRESENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE EN COMPETITION
- vous acquitter du montant total de votre cotisation. Un échelonnement du paiement est possible **uniquement** par chèque – voir formulaire de paiement avec tarifs.
(Merci d'inscrire votre nom ou celui de votre enfant au dos du chèque)

Rappel : le port du maillot du club est obligatoire en compétition individuelle et en équipe, de même que d'avoir sa propre raquette et ce pour tous les créneaux (compétiteur ou non compétiteur, jeune et adulte). Merci de vous adresser à l'entraîneur afin de pouvoir passer vos commandes si besoin.

Dates de dépôt des dossiers :

- **Réinscriptions : du 03 au 07 septembre 2018**

Lieu : salle spécifique du club de 17h30 à 20h00 (Gymnase Verdun Ouest)

(Les compétitions reprennent dès le 29 septembre avec le Championnat par équipes – Afin de respecter ces dates merci de retourner rapidement votre dossier)

Contacts : Fabienne VAGNER 06 28 57 18 96 / Michel CONSTANT 06 20 27 82 68

**IMPORTANT : TOUT DOSSIER INCOMPLET LE JOUR DE
L'INSCRIPTION SERA REFUSE**



Fiche Compétitions Saison 2018 / 2019

NOM :

Prénom :

TEL :

Championnat par équipes

journée	Phase 1	Phase 2
1	29 et 30 septembre 2018	19 et 20 janvier 2019
2	06 et 07 octobre 2018	02 et 03 février 2019
3	27 et 28 octobre 2018	02 et 03 mars 2019
4	10 et 11 novembre 2018	23 et 24 mars 2019
5	24 et 25 novembre 2018	06 et 07 avril 2019
6	01 et 02 décembre 2018	27 et 28 avril 2019
7	15 et 16 décembre 2018	11 et 12 mai 2019

Criterium Fédéral

Tour	Départemental		Régional	
	Dates	Lieu	Dates	Lieu
<u>1</u>	21/10/2018	Barcelonnette	14/10/2018	Miramas
<u>2</u>	08/12/2018	Digne	09/12/2018	Miramas
<u>3</u>	26/01/2019	Manosque	27/01/2019	Miramas
<u>4</u>	16/03/2019	Barcelonnette	17/03/2019	Miramas

Partie à compléter obligatoirement par les adhérents licenciés

- Je m'engage à participer, sauf cas de force majeure, à toutes les journées de Championnat par équipes (toutes les catégories sont concernées)
- Je ne m'engage que selon les besoins du club avec un nombre maximum de journée(s)
- Je souhaite participer **aux 4 tours** du critérium fédéral (compétition individuelle – Lieux communiqués ultérieurement pour le Régional – *il est demandé aux parents des jeunes participants de s'engager, dans la mesure du possible, à faire au moins un déplacement sur les 4 tours pour emmener d'autres jeunes inscrits. Ceci évitera de mobiliser toujours les mêmes personnes*)
- Je peux héberger un(e) jeune stagiaire lors du stage organisé par le Comité Départemental à Pertuis



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

- ✓ Je respecte et écoute le personnel encadrant.
- ✓ Je respecte les horaires d'entraînement et ne joue pas hors des créneaux qui me sont consacrés.
- ✓ Je ne viens pas à l'entraînement pour faire autre chose que de jouer au Tennis de Table.
- ✓ Je respecte mon adversaire, mes co-équipiers et les joueurs environnants en interne et/ou en match extérieur (politesse, respect mutuel et fair-play).
- ✓ Je ne prononce pas de paroles injurieuses et insultantes. Je ne crie pas intempestivement dans la salle ou en match extérieur.
- ✓ Je respecte le matériel mis à disposition par le club (raquettes, balles, tables, séparations, etc.).
- ✓ Je dois informer les dirigeants/encadrants du club de ma présence OU non aux compétitions auxquelles je me suis inscrit(e), au moins une semaine à l'avance.
- ✓ Lorsque je quitte la salle, je m'assure que toutes les balles et raquettes dont je me suis servies sont bien rangées et que la salle / le bureau du club est en ordre.

IMPORTANT : cette charte est applicable à tout adhérent(e) dès lors qu'il/elle entre dans la salle de Tennis de Table et qu'il/elle représente le club lors des matches en extérieur.

Quiconque ne respecte pas la charte de bonne conduite du club sera averti, suspendu d'entraînement ou/et de match, ou exclu du club définitivement après passage devant la commission sportive

Signature de l'adhérent(e) ET Signature du représentant légal pour les mineur(e)s



FICHE DE PAIEMENT SAISON 2018 /2019

NOM :

Carte CSP n° :

PRENOM :

Demande un reçu

ADRESSE :

Tarifs saison 2018 2019

	Normal	Carte CSP	Critérium fédéral
Tarif jeune	125 €	20 €	20 €
Tarif Adulte loisir	125 €	20 €	
Tarif Adulte licencié	140 €	20 €	20 €

Réductions familiales possibles : nous consulter

MODE DE REGLEMENT COTISATION :

CHEQUE	N° CHEQUE	NOM DEBITEUR	BANQUE	MONTANT	DATE REMISE
N°1					
N°2					
N°3					
ESPECES					
AUTRE :à préciser					
CARTE CSP				20 €	
			TOTAL		

UN SEUL CHEQUE à établir à l'ordre du CSP TENNIS DE TABLE

Le paiement échelonné est accepté **uniquement** pour les règlements par chèque et doit être clôturé à fin décembre 2018 au plus tard

CARTE ADHESION CSP :

C'est une adhésion annuelle obligatoire au CSP pour un montant de 20 euros par famille ; elle est valable pour toutes les activités (ne pas en tenir compte si vous l'avez déjà prise dans une autre section du CSP).

Cette adhésion donne droit à plusieurs offres commerciales sur Pertuis (la liste vous sera communiquée).

CARTE TEMPS LIBRE : attention cette carte n'est plus acceptée

DON : Nous vous informons/rappelons que le club accepte aussi les dons. Vous bénéficierez d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer. Un reçu vous sera donné.